



Retrouvez tous nos communiqués sur  
[www.ordre.pharmacien.fr](http://www.ordre.pharmacien.fr)



Suivez nos actualités  
[@OrdrePharma](https://twitter.com/OrdrePharma)  
[@IsabelleAdenot](https://twitter.com/IsabelleAdenot)



Paris, le 11 janvier 2016

« Parce que le médicament n'est pas un produit comme les autres, la pharmacie n'est pas un commerce comme les autres. »

Le 11 janvier 2016, l'Ordre national des pharmaciens, avec le soutien de l'ensemble de la profession, lance une nouvelle campagne pour sensibiliser le grand public à l'importance des pharmacies et des pharmaciens comme lieux et acteurs de référence et de proximité en matière de santé.

A travers une importante campagne d'affichage mais également un film diffusé sur Internet, cette

communication nationale rappelle que le médicament n'est pas un produit comme les autres et qu'il est essentiel de différencier les pharmacies des autres réseaux de distribution.

« Cette campagne contribuera à ne pas laisser s'infiltrer dans l'esprit du public l'idée que pour les médicaments d'autres circuits de distribution pourraient remplacer les pharmacies quand bien même ils emploieraient des docteurs en pharmacie. » déclare Isabelle Adenot, Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Pour diffuser cette campagne, chaque officine est au cœur du dispositif. En effet, le réseau officinal touche 4 millions de Français chaque jour. Il représente 100 km de vitrines et 22 000 espaces de communication. **Tous les pharmaciens titulaires d'officines (de métropole et des DOM) sont invités à mettre en bonne place l'affiche** (« Parce que le médicament n'est pas un produit comme les autres, la pharmacie n'est pas un commerce comme les autres. ») **qui se décline sur différents formats** un important dispositif a été mis en œuvre afin que toutes les officines puissent participer !

**Brigitte Berthelot-Leblanc, Présidente du Conseil central de la Section E (représentant les pharmaciens d'outre-mer) tient à préciser : « L'Outre-mer n'a pas été oublié : tout comme en métropole, chaque officine des DOM a reçu une affiche afin de se joindre au dispositif. ».**

En lien avec cette campagne d'affichage, **un film est diffusé en spots sur Internet** (sur YouTube, MyTF1, Pluzz...)\* et mis à disposition sur le site de l'Ordre [ordre.pharmacien.fr](http://ordre.pharmacien.fr) (version sous-titrée, dans l'onglet « Communications ») afin que **les pharmaciens puissent l'installer sur**

## CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

[aberthomieu@ordre.pharmacien.fr](mailto:aberthomieu@ordre.pharmacien.fr)

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Catherine Gros [catherine.gros@prpa.fr](mailto:catherine.gros@prpa.fr)

Sophie Matos [sophie.matos@prpa.fr](mailto:sophie.matos@prpa.fr)

Tél : 01 77 35 60 98



**les écrans de leurs officines.** Ce film rappelle au public que le bon réflexe en ce qui concerne la prise de médicaments, c'est de demander conseil à son pharmacien... dans sa pharmacie. Il s'agit là de mettre en avant le rôle du pharmacien dans le bon usage du médicament et la prévention des interactions médicamenteuses, mais également la pharmacie, comme lieu de proximité pour toutes les questions en matière de santé.

Enfin, **la brochure et une 2<sup>ème</sup> affiche « Pourquoi est-ce important de parler avec son pharmacien ? »**, issues des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), permettront de sensibiliser les patients. Les pharmaciens sont invités à les commander gratuitement auprès du **Cespharm** ([www.cespharm.fr](http://www.cespharm.fr)).

**Pour le grand public le site de campagne [onatousunepharmacie.fr](http://onatousunepharmacie.fr)** présente l'ensemble du dispositif de communication, permettant de télécharger les outils de la campagne, y compris et surtout la brochure « *Pourquoi est-ce important de parler avec son pharmacien ?* ».

**« La participation de tous les pharmaciens d'officine est la clé de la réussite de cette campagne ! »** insiste Alain Delgutte, Président du Conseil central de la Section A (représentant les titulaires d'officines).

Jérôme Parésys-Barbier, Président du Conseil central de la Section D (représentant les adjoints d'officines) complète : **« En effet, les adjoints ont aussi leur rôle à jouer. Nous comptons sur l'implication de tous les pharmaciens qu'ils soient titulaires ou adjoints. A chacun de contribuer afin de faire de cette campagne un succès, au service de la santé publique. »**

*\* Le film sera diffusé en publicité sur Internet auprès des 18-34 ans et des femmes (<50 ans) avant les contenus vidéos désirés selon un ciblage comportemental. De nombreux sites Internet sont prévus : YouTube et Dailymotion (plateformes 100% vidéo), ou encore des sites d'information généraliste ou spécialisé (par exemple Yahoo, Msn, mais aussi Doctissimo). En adéquation avec les nouveaux usages de consommation média, le film sera diffusé sur les plateformes de TV en Replay (myTF1, Pluzz, M6Replay).*

## CONTACTS PRESSE

**Conseil national de l'Ordre des pharmaciens**  
**Anne-Laure Berthomieu**  
[aberthomieu@ordre.pharmacien.fr](mailto:aberthomieu@ordre.pharmacien.fr)  
Tél : 01 56 21 35 90

**PRPA**  
**Catherine Gros** [catherine.gros@prpa.fr](mailto:catherine.gros@prpa.fr)  
**Sophie Matos** [sophie.matos@prpa.fr](mailto:sophie.matos@prpa.fr)  
Tél : 01 77 35 60 98